

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois de septembre, à vingt, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Loïc BOULLIER, 1^{er} Adjoint, dans la salle de la Mairie sur convocation légalement adressée dans les délais réglementaires.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} octobre 2026.

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} octobre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 08

Présents : M André BRIAND, M. Michel COLAS, M. Loïc BOULLIER, M. Jean-Philippe CHEVALIER, Mme Anne-Laure LE BRIS, Mme Fabienne BOULLIER, M. Vincent CHAINON, Mme Emilie LE BOEDÉC.

Absents excusés : M. Christophe BAOT, Mme Michèle PELLAN, Mme Valérie LANGLAIS.

Secrétaire de séance : M. Vincent CHAINON.

Délibération n° 35/2026

OBJET : SUBVENTION AU SOUVENIR FRANÇAIS.

Monsieur le 1^{er} Adjoint informe les Membres du Conseil Municipal que deux membres de l'association du souvenir français sont présents pour informer les élus de leur travail.

Après en avoir délibéré, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décident d'octroyer la somme de 50 € à l'association du souvenir Français;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Date d'affichage : 12 octobre 2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,
M. Christophe BAOT

